

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 22 décembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2023, le 22 décembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15 décembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15 décembre 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absent excusé :

A été nommée secrétaire : Mme Anne Braud

55 – Droit de préemption

Madame le maire présente une demande de certificat d'urbanisme reçue en mairie.
Après présentation du dossier, le conseil vote à l'unanimité le fait de ne pas préempter.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 22 décembre 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

Marie-Noëlle HUBERT

52000 VERBIESSLES